Image not found or type unknown

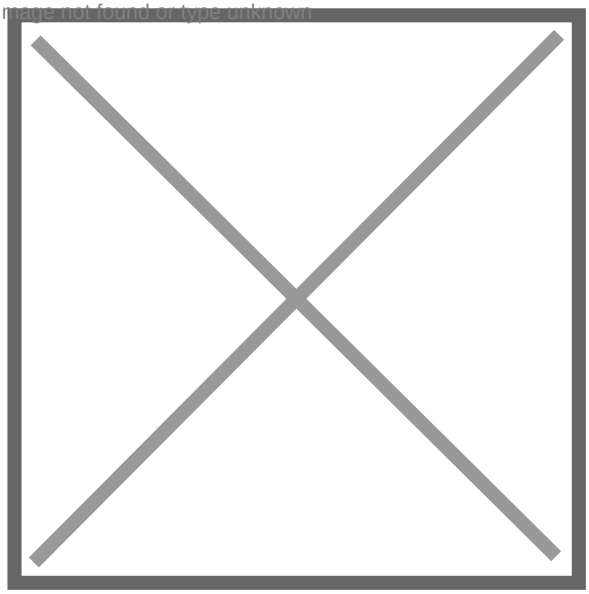

Fausse quittance de loyer et vol données personnelles

Par **Houba**, le **30/12/2010** à **11:14**

Bonjour,

Je viens de mettre un appartement en location, avant de signer le bail je cherchai à signer un mandat de gestion avec l'agence immobilière mais une autre entreprise à envoyé une quittance de loyer à mon locataire avant même signer tout contrat avec moi.

Est-ce répréhensible? Puis-je demander réparation envers cette personne ou société?

Ou est-ce une perte de temps engager une procédure pour cela?

Merci

Par **mimi493**, le **30/12/2010** à **15:32**

Mais ça veut dire qu'une autre agence a perçu un loyer, donc qu'il y a un bail signé.

Par **Houba**, le **30/12/2010** à **19:38**

Non,

je clarifie:

Avant même de signer le bail, j'avais fait part de mon intention de signer un mandat de gestion.

Une semaine avant de signer le bail avec l'agence, une autre société me contacte, et me dresse une liste de tous les documents nécessaires pour signer le mandat...
Ils prennent rdv avec moi et insistent sur le fait que ce rdv doit être AVANT le rdv avec l'agence immobilière pour signer le bail.

Avant de me rendre a ce fameux rdv j'en ai fait part à mon agence qui m'a dit de ne surtout pas rencontrer ces gens et encore moins de signer quoi que ce soit...
Je reprends contact avec ces gens et annule le rdv...

Quelques jours plus tard, une fois le bail signé et au final sans avoir pris de mandat de gestion avec qui que ce soit, en parlant avec le locataire de l'appartement, ce dernier me présente une quittance de loyer envoyé la semaine précédente par "le mandataire" lui réclamant 1- la somme du loyer de décembre et 2- un RIB pour établir une domiciliation...

Après m'être renseigné, je crois savoir qu'il est totalement interdit de présenter une quittance de loyer si il n'y a pas de bail signé et encore moins par une tierce personne...?

L'agence en question, celle de la "fausse" quittance de loyer n'a jamais rien perçu comme loyer, ni honoraires, ni signé quoi que ce soit avecle propriétaire (moi)...

J'espère être plus clair.

Merci et bonne fêtes!

Par **mimi493**, le **30/12/2010** à **21:58**

C'est une tentative d'escroquerie, ils tentent de toucher le loyer à votre place. Faut voir, avec tous les papiers (vous êtes sur de ne rien avoir signé ?), un avocat pour porter plainte

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés